



DROITS DE L'HOMME ET PRATIQUES DE TRAVAIL

Prony Resources s'engage à respecter en tous points la Charte Internationale des Droits de l'Homme et les normes de l'Organisation Internationale du Travail, et à promouvoir ces droits fondamentaux sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. A travers des achats responsables, nous œuvrons pour une création de valeur et une performance économique durables.

Nous nous engageons ainsi à mettre en œuvre les cinq lignes de conduite ci-après.

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ET ANTICIPER TOUTE FORME D'ATTEINTE AUX DROITS UNIVERSELS

S'assurer d'identifier, de prévenir et de traiter les atteintes éventuelles aux droits de l'Homme, résultant de nos propres activités ou de celles de nos partenaires commerciaux, par le développement d'un processus de devoir de vigilance et la signature d'engagements clairs.

Respecter tous les droits civils et politiques, ainsi que tous les droits économiques, sociaux et culturels énoncés dans les Pactes internationaux de la Charte des Droits de l'Homme.

Dispenser au personnel œuvrant pour la sûreté du site industriel une formation adéquate en accord avec les standards des droits de l'Homme.

Mettre en œuvre et respecter les lignes de conduite pour la santé, la sécurité et la prévention des accidents majeurs.

GARANTIR LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Identifier toute entrave aux principes de lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et le trafic d'influence par la sensibilisation, la formation et la mise en place d'un mécanisme d'alerte et de dépôt de plaintes.

Travailler pour une concurrence loyale, par le respect de l'égalité de traitement entre les fournisseurs, la prévention de la complicité et l'assurance de décisions d'achat reposant sur une évaluation objective et comparative.

Se réserver le droit de suspendre toute relation commerciale qui serait jugée non-conforme aux valeurs des présentes lignes de conduite.

Respecter et faire respecter la protection des données personnelles, la confidentialité et la propriété industrielle.

S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Faire de la responsabilité sociétale un critère de choix dans l'établissement de nos relations d'affaires.

Respecter et faire respecter à tous nos partenaires commerciaux la Charte Éthique & Achats Durables de

l'entreprise et exiger de ceux-ci le respect des Droits de l'Homme, des normes de l'OIT et de toute autre réglementation internationale, nationale et locale applicable.

Promouvoir les partenariats avec de la main d'œuvre locale, les communautés, les fournisseurs et sous-traitants locaux.

HONORER LES DROITS HUMAINS ET FONDAMENTAUX DES PERSONNES DANS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Être fondamentalement opposé à l'esclavage moderne, au travail des enfants et au travail forcé en agissant sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Respecter les conventions collectives et les normes de l'Organisation Internationale du Travail, en garantissant à tous un travail décent et productif, effectué dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Se conformer à toutes les obligations concernant la protection sociale des travailleurs.

S'assurer que les pratiques et les politiques d'embauche, les rémunérations, les conditions d'emploi, l'accès à la formation et au développement, ainsi que la cessation de la relation de travail ne reposent uniquement que sur des exigences relatives au travail.

LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Prohiber toute discrimination, notamment de sexe, d'ethnie, de religion, d'opinion politique, syndicale ou culturelle, à l'embauche, dans les relations quotidiennes et dans le plan de développement de chaque employé.

Lutter contre toute forme de harcèlement et de violences en promouvant des mécanismes de signalement et en appliquant des procédures disciplinaires.

Garantir la justice sociale et l'exercice des droits syndicaux et respecter le droit de rejoindre ou non les organisations de travailleurs, dans le cadre de la liberté d'association et du droit à la négociation collective.

Assurer un dialogue social sincère et loyal avec les instances représentatives du personnel.

